



Annexe au règlement de l'École de Musique Multisite

Site Belmont-sur-Lausanne

But de l'école

Le but de l'École de Musique (EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité répondant au cadre fixé par la FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique). L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique.

Salles de cours

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école de musique. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolage

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

En cas de démission en cours d'année scolaire, l'écolage reste dû pour l'année entière.

Une demande écrite de remboursement d'écolage et un certificat médical sont à adresser au responsable de l'EM pour toute maladie de plus de trois semaines.

Musique d'ensemble

En participant aux projets de la société de musique, les élèves ont l'opportunité de s'initier à la musique d'ensemble. La société de musique L'Avenir soutient l'écolage des élèves jouant d'un instrument (à l'exception du piano) et les accueille au sein de son ensemble pour une production musicale, à l'occasion des soirées qui se déroulent sur deux week-ends, en début d'année civile.

La participation aux répétitions et concerts est demandée dès le niveau élémentaire 3. Les élèves moins expérimentés sont les bienvenus s'ils le souhaitent, en accord avec leur professeur et leurs parents.

Cette activité est offerte aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour le Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule chaque année au mois de novembre. Les frais liés à ces concours sont pris en charge par l'EM.

Camp de musique

Camp SCMV, pour les élèves de tout le canton, deux semaines au mois de juillet. Camp CMRL, pour les élèves de la région de Lavaux, une semaine au mois d'août. L'école de musique prend en charge la moitié du prix du camp de tous les participants.